

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ESSONNE - 8 rue de la Poste - 91540 Mennecy

VET



Population INSEE

58 454 Habitants

A noter que les données de population au 1er janvier 2021 dans les limites territoriales des communes au 1er janvier 20xx ne seront officielles et authentifiées par décret n° 2020-xxxx du 30 décembre 2020.

LES DONNEES MASSIQUES

Les données quantitatives de production des déchets sur le périmètre de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont exprimées sous la forme d'un ratio en kilogrammes par habitant et par an (ce ratio étant obtenu sur la base du constat des tonnes enregistrées sur l'année N-1). Une estimation des tonnages est alors effectuée sur la base d'une évolution sur l'année N de la population municipale.

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)			Le Porte à Porte (PAP)					Les Déchets des Services Techniques (DST)						TOTAL
OMR	RSHV	Verre	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Encombrants	Verres	Tout-venant enfouissable	Tout-venant valorisable	Inertes et Gravats	Déchets végétaux	Déchets non triés		
0,000 kg	12,832 kg	25,068 kg	174,767 kg	43,586 kg	26,514 kg	2,223 kg	8,394 kg	1,588 kg	0,096 kg	1,324 kg	3,241 kg	15,206 kg	314,839 kg	
0,00 t	750,08 t	1 465,32 t	10 215,83 t	2 547,78 t	1 549,85 t	129,94 t	490,66 t	92,82 t	5,61 t	77,39 t	189,45 t	888,85 t	18 403,60 t	

LA TARIFICATION (en euros par tonne)

La politique tarifaire du syndicat est approuvée par délibération annuelle en ce qui concerne la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés (pour les 37 communes de l'Ex SICTOM du Hurepoix) et le traitement des déchets ménagers et assimilés (ensemble du territoire). Les tarifs de la composante "déchets" sont augmentés de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui suit l'évolution du projet de loi de finance.

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)			Le Porte à Porte (PAP)					Les Déchets des Services Techniques (DST)						
OMR	RSHV	Verre	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Encombrants	Verres	Tout-venant enfouissable	Tout-venant valorisable	Inertes et Gravats	Déchets végétaux	Déchets non triés		
-	320,60 € HT/t	96,48 € HT/t	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	La collecte Nord	
-	310,03 € HT/t	94,83 € HT/t	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	La collecte Sud	
96,09 € HT/t	184,62 € HT/t	64,93 € HT/t	74,91 € HT/t	222,88 € HT/t	49,66 € HT/t	38,00 € HT/t	0,00 € HT/t	-	-	-	-	-	La collecte Hurepoix	
63,00 € HT/t	109,00 € HT/t	6,00 € HT/t	63,00 € HT/t	109,00 € HT/t	36,00 € HT/t	81,39 € HT/t	6,00 € HT/t	52,03 € HT/t	81,39 € HT/t	8,76 € HT/t	36,00 € HT/t	52,03 € HT/t	Le Traitement	
9,50 € HT/t	-	-	9,50 € HT/t	-	-	9,50 € HT/t	-	-	9,50 € HT/t	-	-	-	La T.G.A.P Incinération	
-	-	-	-	-	-	30,00 € HT/t	-	30,00 € HT/t	30,00 € HT/t	-	-	30,00 € HT/t	La T.G.A.P Enfouissement	

LES CHARGES DE STRUCTURE

Les charges de structure sont liées à l'existence du syndicat puisqu'elles permettent d'assurer le fonctionnement du service en termes de fonctionnement de la vie politique, de Direction, d'encadrement et d'administration générale (services financiers, administratifs, commandes publiques, affaires juridiques, ressources humaines, informatiques....)

Le siège	Les impôts	Informatique	Marchés	Honoraires	Carburants	Charges Exceptionnelles	Protocole Fin de BEA	Dotations aux amortissements	Les frais financiers	Investissements	Prévision de Financement	TOTAL
20 238 €	8 504 €	6 058 €	1 167 €	15 733 €	2 532 €	695 873 €	196 079 €	69 163 €	82 556 €	5 412 €	163 114 €	
Les salaires	Indemnités des élus et charges sociales	Indemnités Comptables et Régisseurs	Charges liées aux salariés	Remboursement Rémunération Personnel	Loyer ESE	Produit des cessions						1 277 849 € HT
82 388 €	12 901 €	- €	21 657 €	3 214 €	120 €	102 192 €						

LA COMMUNICATION

Les charges de communication renvoient à l'ensemble des opérations initiées pour faire connaître le service et permettre sa meilleure utilisation. Elles recouvrent donc l'ensemble des opérations de sensibilisation, d'animation, d'information ou de communication.

Les salaires	La matériel	TOTAL
6 119 €	2 120 €	8 240 € HT

LA PRÉVENTION

La prévention correspond à l'ensemble des actions initiées pour réduire quantitativement ou améliorer qualitativement les flux de déchets. La prévention est la première étape de gestion des déchets et elle a un impact sur l'ensemble des flux.

Les salaires	Composteurs et bio-sceaux	Animations	Matériel	Subventions	TOTAL
- €	- €	- €	- €	- €	0 € HT

LA PRÉ-COLLECTE

La pré-collecte correspond d'un point de vue technique, à l'ensemble des opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au lieu de prise en charge par le service collecte. Elle concerne donc tout ce qui est lié à la gestion des contenants (location, acquisition, distribution, gestion, entretien, lavage et réparation).

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)			Le Porte à Porte (PAP)			Les pieds de colonnes						TOTAL
OMR	RSHV	Verre	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Salaires	Le matériel	Equip. protection Individuel	Les prestations	Dettes	Investissements	
- €	5 954,00 €	7 938,00 €	- €	- €	- €	8 092 €	1 700 €	155 €	7 865 €	3 340 €		35 044 € HT

LA COLLECTE

La collecte rassemble l'ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et les acheminer vers un centre de transfert ou de de traitement. Les charges de collecte correspondent principalement aux charges liées au fonctionnement des véhicules de collecte et la mobilisation des moyens humains.

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)				Le Porte à Porte (PAP)						Part Fixe Collecte	Mise à dispo de bennes DST	RSOM	TOTAL
Salaires	OMR	RSHV	Verre	Salaires	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Encombrants	VERRE				
10 109 €	- €	160 315 €	141 375 €	3 591 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	315 390 € HT

QUAIS DE TRANSFERT

L'Ecosite Sud Essonne est exploité en régie et assure la réception et le transfert des Ordures Ménagères Résiduelles, des emballages en provenance des Collectes Sélectives et des apports d'emballages en verre pour une partie des collectivités du Sud du territoire à destination des sites de traitement. La plateforme de stockage du verre située à Vert le Grand a été confiée à la société SERIVEL (Groupe SEMARDEL) dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

L'Ecosite Sud Essonne (ESE)						Plateforme Verre de VLG et de l'ESE			TOTAL		
L'exploitation du site				Le transport		Le transfert					
Les salaires	Le bâtiment	Les engins et le carburant	Entretien, Maintenance	Les impôts	Equip. protection Individuel	OMR	RSHV	Verre des PAV/BAV	Verre du Porte à Porte	Recettes MPS du verre	
- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 792 €	2 944 €	25 839 €	-14 103 € HT

LE TRAITEMENT

Dans le cadre de ses missions et de ses compétences, le syndicat assure le contrôle et le suivi des tonnes dirigées vers les unités de traitement du CITD avec l'unité d'incinération des Ordures Ménagères Résiduelles et du centre de tri des collectes sélectives, les plateformes de compostage des déchets végétaux, le centre de tri des Déchets d'Activités Economiques (DAE) et le Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU).

Le suivi de l'exploitation						Encours SEMARDEL	TOTAL
Les salaires	Divers (radioactivité)	Les impôts	Equip. protection Individuel	Dettes	Investissements		
10 812 €	33 €	32 932 €	- €	57 776 €		37 678 €	139 231 € HT

Les Points d'Apports Volontaires (PAV)			Le Porte à Porte (PAP)					Les Déchets des Services Techniques (DST)						TOTAL
OMR	RSHV	Verre	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Encombrants	Verres	Tout-venant enfouissable	Tout-venant valorisable	Inertes et Gravats	Déchets végétaux	Déchets non triés		
- €	81 759 €		643 597 €	277 708 €	55 795 €	10 576 €		4 830 €	457 €	678 €	6 820 €	46 247 €	1 128 466 € HT	

Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P)													TOTAL
OMR	RSHV	Verre	OMR	RSHV	Déchets Végétaux	Encombrants	Verres	Tout-venant enfouissable	Tout-venant valorisable	Inertes et Gravats	Déchets végétaux	Déchets non triés	
- €			97 050 €			928 €		2 785 €	40 €			26 666 €	127 469 € HT

Déduction des recettes					TOTAL
Redevance d'usage DSP	Recettes MPS des Ferrailles	Recettes MPS Gros de Mag.	Recettes ECOMOBILIER	Subventions	
- 10 732 €	137 €	40 €	4 990 €	12 554 €	-28 453 € HT

LES ÉLÉMENTS VARIABLES

CHARGES FONCTIONNELLES

Correspond à une part fixe de 22,00 €/Hb/an

LA COLLECTE

TRANSFERT / TRANSPORT

LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

LE TRAITEMENT



LA CONTRIBUTION APPELÉE SUR LE RESEAU

Pour les déchèteries, la notion de collecte correspond schématiquement au "haut de quai", c'est-à-dire la partie du site destinée à l'accueil du public.
Pour les déchèteries, la notion de transfert/transport vers les sites de traitement correspond schématiquement au "bas de quai"

Pour les adhérents hors périmètre de l'ex SICTOM du Hurepoix

Coût du réseau	50% (coût/déchèterie/passage EPCI)	7 844 279,94 €	% affecté à l'EPCI en fonction, par déchèterie, des coûts de la fréquentation de l'EPCI
RAPPEL	50% Population	7 844 279,94 €	% du coût rapporté à la population de l'EPCI



Somme des coûts de chaque déchèterie en fonction de la fréquentation de l'EPCI	1 060 341 € HT
Part de l'EPCI en fonction de sa population	541 857 € HT

TOTAL	1 602 198 € HT
-------	----------------

Pour les adhérents du périmètre de l'ex SICTOM du Hurepoix

SITREVA (3 Déchèteries Ex SICTOM)		
Part Fixe Haut de Quai	Part Fixe Bas de Quai	Part Variable Bas de Quai

SITREVA (3 Dech. Ex SICTOM)	0 € HT
-----------------------------	--------

LA CONTRIBUTION APPELÉE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES POUR L'EXERCICE 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Euro/Habitant	%
Part Fixe	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	107 174,00 €	1 286 088,06 €	22,00 €	28%
Collecte	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	29 202,81 €	350 433,77 €	6,00 €	8%
Transfert	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 1 175,22 €	- 14 102,67 €	0,24 €	0%
Traitement	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	103 270,33 €	1 239 243,97 €	21,20 €	27%
Déchèteries	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	120 810,47 €	1 449 725,63 €	24,80 €	32%
Prestations HT	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	359 282,40 €	4 311 388,75 €	73,76 €	94%
TVA 10%	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	35 928,24 €	431 138,88 €		
Prestations TTC	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	395 210,64 €	4 742 527,63 €		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Euro/Habitant	%
T.G.A.P (Traitement)	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	10 622,44 €	127 469,22 €	2,18 €	3%
T.G.A.P (Déchèteries)	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	12 706,06 €	152 472,72 €	2,61 €	3%
T.G.A.P HT	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	23 328,49 €	279 941,94 €	4,79 €	6%
TVA 10%	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	2 332,85 €	27 994,19 €		
Prestations TTC	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	25 661,34 €	307 936,13 €		

LE FORFAIT DE L'EXERCICE 2021

L'établissement du forfait mensuel est établi sur la base d'un taux de TVA à 10% et il fera l'objet d'un ajustement selon le taux réellement constaté sur les enregistrements comptables tout au long de l'exercice.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Euro/Habitant	%
Forfait HT	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	382 610,89 €	4 591 330,69 €	78,55 €	100%
TVA 10%	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	38 261,09 €	459 133,07 €		
Forfait TTC	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	420 871,98 €	5 050 463,76 €		

LE REVERSEMENT DES SOUTIENS CITEO EMBALLAGES ET PAPIERS AUX COLLECTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2021

	TOTAL	Euro/Habitant	TOTAL	Euro/Habitant	TOTAL DU REVERSEMENT	
Soutiens 2018 CITEO Emballages	133 325,17 €	2,28 €	340 289,67 €	5,82 €	529 001,69 €	9,05 €
Soutiens 2018 CITEO Papiers	27 166,85 €	0,46 €	28 220,00 €	0,48 €		